

Les tribunes du mois de juillet et août 2023

La Madeleine que nous aimons

BONNE NOUVELLE (1)

Dans sa dernière tribune, l'opposition NUPES assimile la future vocation de la salle Olympia à une « triste nouvelle ». Comme nous l'avons exprimé dans notre tribune du mois d'avril, il s'agit bien au contraire d'une bonne nouvelle. D'abord parce qu'en devenant une extension de la nougaterie du Pré Catelan, cet espace permettra à cette entreprise presque centenaire de développer son activité et de créer de nouveaux emplois, tout en conservant l'identité patrimoniale du bâtiment et en particulier de sa façade. Ensuite, parce que cette extension contribuera au maintien d'une activité économique dans un quartier historiquement industriel et cultivera la mixité fonctionnelle qui caractérise notre commune et son ambition de modèle de ville durable. Finalement les postures de l'opposition NUPES en disent long sur son rapport à la création locale d'emplois et à la mixité fonctionnelle pourtant inhérente à la ville durable.

BONNE NOUVELLE (2)

La Madeleine a décroché dernièrement un nouveau titre, cette fois dans le cadre des mobilités douces. Notre commune vient en effet se classer sur la plus haute marche du podium des communes de moins de 30 000 habitants dans le cadre de la 3ème édition de « Mai à vélo », avec 155 681 kilomètres parcourus par les personnes inscrites au challenge.

100% ACCESSIBLE

100% des bâtiments municipaux recevant du public sont actuellement accessibles aux personnes présentant un handicap moteur. Au-delà des aménagements réalisés dans les bâtiments municipaux et quel que soit le type de handicap, notre collectivité continue de se mobiliser pour trouver des solutions de confort, d'inclusion et d'intégration.

UNE CERTAINE IDÉE DE LA VILLE

Proche de Lille et de son activité touristique-culturelle, notre commune subit une prolifération des meublés de tourisme, avec son cortège d'incivilités et de nuisances qui contreviennent à la tranquillité et à la salubrité publiques. Cette prolifération accentue aussi la crise du logement, en réduisant l'offre disponible sur La Madeleine. Devant cette situation, le dernier Conseil municipal a délibéré sur la mise en place d'un règlement musclant les conditions de changement d'usage des locaux destinés prioritairement à l'habitation sur la durée. En adoptant ce règlement, c'est aussi une certaine idée de la ville que nous exprimons et défendons.

SOLIDARITÉ CONFIRMÉE ET ÉLARGIE

En octobre dernier, le Conseil municipal a délibéré sur le déploiement d'un « bouclier solidaire communal » visant à lutter contre les effets de l'inflation sur les ménages modestes. Ce « bouclier solidaire » prévoyait notamment de permettre aux enfants issus de familles fragiles de bénéficier d'un repas équilibré et de qualité, en cantine scolaire, au tarif d'un euro symbolique. Lors de sa réunion du mois de juin, le Conseil municipal a non seulement reconduit ce dispositif pour l'année scolaire à venir, mais il l'a aussi élargi pour qu'il bénéficie désormais aux familles dont le quotient familial se situe entre 310 et 410 euros.

SÉCURISATION DES ÉGLISES

Répondant à l'appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Ville de La Madeleine a engagé une démarche de sécurisation des bâtiments culturels dont elle est propriétaire. Ces dernières années, de nombreuses églises ont été la cible et le lieu d'agressions et d'attentats. C'est dans ce contexte, et parce que nous avons une obligation de moyens pour garantir la sécurité de nos concitoyens sur l'espace public et dans les bâtiments publics dont nous avons la responsabilité, que le Conseil municipal de juin a délibéré sur le sujet. Est-ce le fruit du hasard ou un acte politique prémédité, toujours est-il que l'opposition NUPES avait déserté la séance au moment du vote de la délibération.

Bel été !

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

QUOI DE MIEUX QU'UN PETIT GUIDE (DE SURVIE) POUR PASSER VOS VACANCES D'ÉTÉ À LA MADELEINE ?

Commencez, ici comme ailleurs, par bien vous badigeonner de crème solaire et par vous hydrater ; nous manquons de place dans cette tribune pour lister tous les îlots de chaleur qui pullulent dans notre ville qui est malheureusement loin d'être prête à affronter le 21^e siècle. Vous voulez éteindre votre soif ? Hélas, le projet de fontaine à eau, proposé dans le cadre du budget participatif, a été refusé par la municipalité.

Heureusement, notre ville est dotée d'un réseau incroyable de supermarchés dans les rayons desquels vous pourrez vous rafraîchir. N'est-ce pas merveilleux de passer ses vacances au rayon surgelé, entre le carrelage et les néons ?

Vous pourriez avoir envie d'aller vous baigner à la piscine municipale. Ne rêvez pas trop. Pour faire des économies, celle-ci risque d'être fermée la plupart du temps. Même si notre ville a des millions à ne plus savoir quoi en faire, il semble que la priorité soit de fermer la piscine quand les Madeleinois et Madeleinoises en ont besoin.

Notre ville est néanmoins équipée d'un nombre tout à fait honorable de parcs et de squares où vous voudrez peut-être prendre le frais le soir et vous retrouver autour d'un banc avec quelques ami.e.s. Hélas, la plupart d'entre eux ferment à 19h30 l'été, quand ce n'est pas plus tôt. Il reste cependant une belle quantité de parkings : vous reprendrez bien encore un peu de bitume à 40°C ?

La nuit, vous n'oublierez pas d'aérer votre logement afin de rafraîchir un peu votre bâtisse de briques ou de béton. Le sommeil risque cependant d'être léger du fait des nombreux chantiers en cours et du trafic routier. Nous terminons par une petite pensée pour le personnel de la médiathèque municipale qui risque de souffrir cet été encore comme l'été dernier. Quant à la colle des reliures, espérons qu'elle tienne plus longtemps que la banquise de l'Arctique...

Enfin, du côté des nombreux arbres en pots qui seront à nouveau sacrifiés par les arrêtés sécheresse, ceux qui vont mourir te saluent !

Nous suivre : www.agir-avenir.org - facebook.com/agiravenir59

« Agir pour l'avenir »



Jamais un agriculteur mettrait 5 millions d'euros pour un hectare. La mairie finance une ferme où seules les interrogations sur l'avenir du terrain seront cultivées.

Bruno Pietrini